## PROTOCOLE SANITAIRE – RENTREE NOVEMBRE 2021

Chers parents,

Comme vous l'avez certainement entendu aux informations, le département repasse en zone 2 (jaune).

Cela implique à nouveau le port du masque en intérieur pour les élèves.

Il faudra donc remettre au moins 2 masques (l'idéal 3) avec 2 pochettes au nom de l'enfant (1 pour les masques propres et 1 pour les usagés lavables).

J'insiste sur le marquage des pochettes car les élèves les perdent.

Les gestes barrières (lavage des mains, tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir jetable à mettre à la poubelle ensuite...) doivent toujours être appliqués.

Accueil et sorties des classes : nous vous communiquerons dans la semaine les éventuels changements pour l'accueil du matin (en attente des directives ministérielles).

<u>Attention</u>: vous êtes dans l'obligation de ne pas mettre vos enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) et/ou de prise d'un médicament type "Paracétamol" le matin ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans la famille.

Si un enfant ou un membre de la famille, a été testé positivement ou identifié comme contact à risque, votre ou vos enfants ne doivent pas se rendre à l'école. Vous devrez alors informer la directrice. Le civisme de chacun protégera la santé de tous.

Il en est de même pour tous les adultes de l'école.

<u>Remarque</u>: en cas de changement de niveau de couleur, chacun devra s'adapter aux nouvelles normes imposées et ce dans de brefs délais.

Nous vous tiendrons informés au plus vite via les boites mails classes de vos enfants.

Je reste à votre disposition pour toute question. Villedômer, le 06/11/2021 Catherine Legeay, directrice